

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158016	Date d'inspection Le 29 janvier 2020	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de téléphone (506) 622-7870	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	31 mars 2020	
Commentaires : Huit éducatrices n'ont pas complété la formation de 90 heures; la formation est présentement en cours. La directrice nous avisera lorsque la formation sera complétée pour ces employées.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	12 févr. 2020	
Commentaires : Plusieurs dossiers d'enfants n'ont pas le nom, adresse et numéro de téléphone du médecin de famille; cette information doit être ajoutée à tous les dossiers de profils d'enfants.			
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	12 févr. 2020	
Commentaires : Certains matelas utilisés pour la sieste dans le local du groupe deux/trois ans mixte sont déchirés. Ces matelas devront être remplacés. Je recommande que tous les matelas à la garderie soient vérifiés.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	29 janv. 2020	29 janv. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	29 janv. 2020	29 janv. 2020
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Le ratio éducatrice/enfants était conforme lors de la visite d'inspection annuelle.

Quatre éducatrices sont présentement en processus de compléter la formation de 60 heures et débuterons la formation de 30 heures en février 2020. Les certificats devront être ajoutés aux dossiers des employées dès

Commentaires généraux

que le personnel termine la formation.

Le parc extérieur ne fut pas inspecté dû au fait qu'il y a de la neige sur le terrain; l'inspection du parc sera effectuée cet été par l'inspectrice ou la mentor en assurance de la qualité.

S'assurer que chaque dossier de profil d'enfant soit dûment complété. Les adresses de contacts en cas d'urgence doivent être notées au dossier.

La nouvelle fiche de changement de couche doit être affichée dans la salle de bain utilisée par le groupe de deux/trois ans mixte.

Ajouter le nom du mentor en assurance de qualité sur les babillards afin que cette information soit visible pour tous.

original signé par
Vanessa Giberson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 janvier 2020

Date

original signé par
Gabrielle Manuel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 janvier 2020

Date